

ANNEXE 1

Liste des lauréats de l'appel à projets 2023 – 2024

Dans le cadre de l'appel à projets de lutte contre la précarité, ouvert en octobre 2023, la commission d'attribution s'est réunie le 17 novembre 2023. Parmi les 23 projets présentés, 10 projets ont été retenus pour bénéficier d'une aide. Il est prévu d'engager la totalité de l'enveloppe budgétaire de l'appel à projets de lutte contre la précarité étudiante est de 80 000 € avec un financement maximal de 15 000 € par projet.

La commission métropolitaine d'attribution des aides à la lutte contre la précarité étudiante s'est réunie le 17 novembre 2023.

Après étude des candidatures, dans le respect des conditions arrêtées dans le règlement de consultation, le tableau ci-dessous liste les associations bénéficiaires de l'aide octroyée par Bordeaux Métropole ainsi que le montant qui leur est attribué respectivement, dans une enveloppe maximale de 80 000 euros :

N° demande	Organismes	Montant en €
2023-01283	Association COOK IT	5 600 €
2023-01284	Association de Coopération pour le Logement des Etudiant e s de France	5 732 €
2023-01285	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	5 000 €
2023-01286	Association des Psychologues Etudiants	5 000 €
2023-01288	Avenir Santé	7 000 €
2023-01289	ES'Pair (Entraide de Soi entre Pairs)	1 668 €
2023-01290	L'équipage solidaire	15 000 €
2023-01291	Les Petits Maux en Bulle	5 000 €
2023-01302	Linkee France	15 000 €
2023-01298	Un Espoir Solidaire	15 000 €